



COMITE DE GESTION-RESTAURATION SCOLAIRE SAINT FLORENT DES BOIS

Le 2 juillet 2019

Madame, Monsieur,

Le temps de la pause méridienne est organisé par une association dont les membres sont des parents d'élèves des écoles Notre Dame et Françoise Dolto : le comité de gestion de la restauration scolaire.

Organisation de la pause méridienne :

Tous les enfants de l'école maternelle mangent de 12H à 13H dans le restaurant de l'école élémentaire.

Les élèves de PS/MS qui dorment après le repas commenceront la sieste à partir de 13H15.

Les MS/GS auront un temps de récréation jusqu'à 13H35.

Les élèves de l'école élémentaire Dolto mangent dans un modulaire installé à proximité de l'école. Le temps du repas s'organise en deux services de 12H à 12H45 et de 12H45 à 13H30 en alternance, avec un temps de récréation de 45 minutes.

Un projet d'agrandissement des restaurants sur chaque site est en réflexion, en partenariat avec la commune. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce projet.

Vous trouverez ci-joint la fiche d'inscription et l'autorisation parentale qui sont à remplir et à retourner à la mairie de Saint-Florent-des-Bois **avant le 17 juillet 2019**. Le règlement de fonctionnement est consultable en mairie ou sur le site de la commune www.saintflorentdesbois.fr à partir du 15 juillet 2019.

Vous trouverez également au verso le détail des montants à verser chaque mois correspondant aux différentes options et communes d'origine pour l'année scolaire 2019/2020.

Pour faciliter vos démarches, le Comité de Gestion vous propose de procéder cette année encore au paiement par prélèvement automatique. Les mensualités seront égales sur 9 mois (octobre à juin). Un réajustement sera effectué sur le dixième prélèvement, si nécessaire, pour tenir compte des éventuelles absences ouvrant droit à déduction ou remboursement. Deux dates de prélèvements vous seront proposées le 10 ou le 15 chaque mois (à compter du mois d'octobre 2019).

Si votre enfant n'a jamais mangé à la restauration scolaire, ou si vos coordonnées bancaires ont changé depuis l'année dernière, nous vous demandons de bien vouloir venir remplir, à la mairie, **l'autorisation de prélèvement automatique et fournir le relevé d'identité bancaire correspondant.**

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Comité de Gestion



COMITE DE GESTION-RESTAURATION SCOLAIRE SAINT FLORENT DES BOIS

FICHE D'INSCRIPTION

A REMETTRE A LA MAIRIE POUR LE 17 juillet 2019

ENFANT 1	ENFANT 2	ENFANT 3
Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Classe :	Classe :	Classe :
Ecole : <input type="checkbox"/> Notre Dame	<input type="checkbox"/> F. Dolto Maternelle	<input type="checkbox"/> F. Dolto Primaire

RESPONSABLES LÉGAUX du ou des enfants

<u>Père :</u>	<u>Mère :</u>
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
.....
Commune :	Commune :
Code postal :	Code postal :
Tél domicile :	Tél domicile :
Tél travail :	Tél travail :
Tél Portable :	Tél Portable :
Adresse mail :	

OPTION choisie pour votre ou vos enfants

Dans la mesure du possible, merci de préciser pour les options 1, 2 et 3, quels jours votre enfant mangera.

- Option 4 : 4 jours par semaine – Tous les jours
- Option 3 : 3 jours par semaine – Lundi Mardi Jeudi Vendredi
- Option 2 : 2 jours par semaine – Lundi Mardi Jeudi Vendredi
- Option 1 : 1 jour par semaine – Lundi Mardi Jeudi Vendredi
- Option 0 : Repas occasionnel

Date du prélèvement : au 10 du mois au 15 du mois

A Rives de l'Yon, le 2019
Signature :



Comité de gestion-restaurant scolaire

COMITE DE GESTION-RESTAURATION SCOLAIRE SAINT FLORENT DES BOIS

AUTORISATION PARENTALE TRANSMIS AU PERSONNEL DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Une fiche par enfant

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, responsable légal de
l'enfant.....en classe de

Ecole : Notre Dame F. Dolto Maternelle F. Dolto Primaire

Autorise, en cas d'urgence, le Personnel du Restaurant Scolaire :

- à faire intervenir un médecin, (le médecin traitant si ce dernier est disponible)

Médecin traitant : Docteur

Tél. :

- à faire hospitaliser mon enfant :

Hôpital Départemental de la Roche Sur Yon

Clinique Saint Charles

- autorise le centre hospitalier choisi à pratiquer une anesthésie générale en vue d'une intervention chirurgicale si nécessaire.

RENSEIGNEMENTS sur l'enfant

IMPORTANT : LES ALLERGIES SERONT PRISES EN COMPTE UNIQUEMENT SUR PRESENTATION D'UN PAI

Mon enfant est allergique

Non

Oui, Précisez :

Si des informations médicales ou autres concernant votre enfant vous semble nécessaire à préciser au personnel :

.....
.....

PERSONNES à JOINDRE

Le personnel du Restaurant Scolaire s'engage à vous prévenir dès que possible si un accident survenait à votre enfant. Si vous n'êtes pas joignable, merci de préciser le nom des personnes à prévenir en cas d'urgence :

REPRÉSENTANTS LEGAUX

Nom, prénom.....

N° de téléphone:

Nom prénom :

N° de téléphone:

AUTRES PERSONNES JOIGNABLES

Nom, prénom:

N° de téléphone:

Nom, prénom :

N° de téléphone:

A Saint Florent, le 2019

Signature